

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

APPEL À PROJETS ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2024

Nom de l'association (identique à celui déclaré en Préfecture) : _____

Commune du siège social : _____

Nom de la manifestation : _____

Lieu de la manifestation : _____

Montant de la subvention demandée (le montant ne peut excéder 25 % des dépenses engagées) : _____

**Ce dossier est à renvoyer avant le 30 avril 2024 pour instruction
au Département de Lot-et-Garonne**

**Direction de la Participation citoyenne et de la Vie associative et sportive
Hôtel du Département
47 922 Agen cedex 9**

Avec un courrier d'accompagnement adressé à Mme La Présidente du Conseil Départemental , précisant l'objet de votre demande ainsi que le montant de la participation départementale sollicitée, dûment signé par le représentant légal de l'association demandeuse.

Informations RGPD :

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à la Direction de la Participation citoyenne et de la Vie associative et sportive et la Mission égalité pour l'instruction de votre demande. Elles sont conservées 10 ans avant archivage et destruction.

Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement général sur la protection des données - RGPD et Loi informatique et liberté modifiée), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation ou d'effacement et d'opposition des informations qui vous concernent.

Vous pouvez réaliser ces démarches, en justifiant de votre identité, par mail à l'adresse suivante : contact-dpd@lotetgaronne.fr, par courrier au Département de Lot-et-Garonne, à l'attention du Délégué à la Protection des Données, 1633 av du Général Leclerc 47922 Agen Cedex 9.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle (3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex - www.cnil.fr).

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date de l'envoi par l'association: _____ Date de réception : _____

I : _____ T : _____ D : _____

Date CP : _____ Montant : _____

Date du paiement : _____

ÉLIGIBILITÉ AU RÉGIME :

Cet appel à projets s'adresse aux associations du Département de Lot-et-Garonne désireuse de développer un projet prônant l'égalité Femme-Fille/Homme-Garçon, sur le territoire départemental.

Les projets éligibles doivent :

- Etre réalisés en 2024 ou avant le 30 avril 2025 ;
- Etre réalisés en Lot-et-Garonne, à destination des populations du territoire ;
- L'appel à projet n'a pas vocation à financer des actions éligibles à un autre dispositif mis en place par le Département ;
- Les projets présentés doivent correspondre à des actions ponctuelles : le projet ne financera pas les coûts de fonctionnement courant des structures ;
- Le projet ne financera pas des projets déjà commencés.

Le montant maximum alloué pour chaque projet est de 4000 €, et a minima 500 €

Le montant de la subvention **ne pourra excéder 25 % du total du coût du projet** (hors bénévolat et frais de fonctionnement classique type emploi) et dans la limite de 80 % d'aide cumulée de collectivités et structures publiques.

Les candidatures retenues devront faire parvenir un bilan du projet financé au maximum 2 mois après la réalisation du projet.

DOSSIER À COMPLÉTER ET PIÈCES À FOURNIR :

Le présent dossier est à remplir et doit obligatoirement être accompagné des pièces suivantes :

- Un bilan de l'édition précédente, si le projet a déjà été mis en place ultérieurement ;
- Le récépissé de déclaration ou de modification de l'association à la Préfecture, à jour,
- La fiche de situation au répertoire Siren indiquant le numéro Siret de l'association, à jour,
- Bilan moral et financier de l'exercice précédent ;
- Budget prévisionnel 2024 ;
- Le relevé d'identité bancaire ;
- Le budget prévisionnel de la manifestation (page 4)
- Tout document complémentaire permettant à l'administration de mieux appréhender votre projet (affiche, flyer, programme, photo, texte de présentation, etc.).

REMARQUES IMPORTANTES :

- Pour toute action financée par le Département, le bénéficiaire devra mentionner sa participation financière sur tous les supports de communication utilisés (dossiers, affiches, site Internet...).
- Un accusé de réception fait toujours suite au dépôt d'un dossier. Il vous appartient de nous contacter si vous ne le recevez pas dans le mois qui suit.
- Un dossier incomplet (pièces manquantes, non à jour, informations incomplètes...) sera ajourné. L'accusé de réception vous indiquera les démarches à effectuer. Aucune relance ultérieure ne sera effectuée par le service.
- Le paiement interviendra après la réalisation du projet et vérification, par le service, de la bonne exécution de celui-ci.

TOUT DOSSIER REÇU APRÈS LA MANIFESTATION OU HORS DÉLAI SERA AUTOMATIQUEMENT REJETÉ.

IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association (identique à celui déclaré en Préfecture) : _____

Numéro SIRET : _____ Numéro RNA : _____

Adresse du siège social : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

	Président·e	Secrétaire	Trésorier·e
Nom et prénom			
Contacts			

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément administratifs ? oui non

Si oui, merci de préciser lesquels (type d'agrément + attribué par + date)

·Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non Si oui, date de publication au journal officiel : |_|_|_|_|_|_|

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

A quel réseau, union ou fédération l'association est-elle affiliée ? (utiliser le nom complet, pas de sigle) _____

Nombre d'adhérents de l'association : _____ dont F : _____ dont H : _____ (à jour de la cotisation au 31 décembre de l'année écoulée)

Bénévoles : _____ Salarié·e·s : _____ Salarié·e·s ETPT (équivalent temps plein travaillé) : _____

dont F : _____ F : _____ F : _____

dont F : _____ H : _____ H : _____

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

(si différente du siège social)

Référent·e du dossier : _____

Qualité : _____

Adresse _____

DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION

Les objectifs de l'action répondent aux objectifs suivants, définis par le Département de Lot-et-Garonne :

- La prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes
- L'autonomie économique des femmes
- Prévenir et lutter contre les stéréotypes sexistes

Intitulé de l'action : _____

Objectifs de l'action : _____

Descriptif de l'action : _____

Période de réalisation de l'action : entre le |_|_|_|_|_|_| et le |_|_|_|_|_|_|.

Public(s) bénéficiaire(s) – caractéristiques sociales, nombre ... : _____

Lieu(x), calendrier de réalisation et durée prévue de l'action: _____

Moyens matériels et humains mis en œuvre et autres partenaires sollicités : _____

Le contrat d'engagement républicain :

L'association s'engage à respecter les principes figurant dans le contrat d'engagement républicain en application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000.

En application de l'article 5 du décret 2021-1947 du 31 décembre 2021, l'association veille à ce que le contrat d'engagement républicain soit respecté par ses dirigeants, par ses salariés, par ses membres et par ses bénévoles. Sont imputables à l'association les manquements commis par ses dirigeants, ses salariés, ses membres ou ses bénévoles agissant en cette qualité, ainsi que tout autre manquement commis par eux et directement lié aux activités de l'association, dès lors que ses organes dirigeants, bien qu'informés de ces agissements, se sont abstenus de prendre les mesures nécessaires pour les faire cesser, compte tenu des moyens dont ils disposaient.

En cas de manquement aux engagements souscrits au titre du contrat précité commis entre la date à laquelle la subvention a été accordée et le 31 décembre de la même année, la subvention pourra être retirée pour un montant correspondant au prorata de la partie de la période couverte par la subvention qui restait à courir à la date du manquement.

Je soussigné(e), (nom et prénom) _____
représentant(e) légal(e) de l'association _____

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare (cocher les cases) :

- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association s'engage à respecter les 7 engagements du Contrat d'engagement républicain, consultables à l'url suivante : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044806609>

BILAN FINANCIER DE LA MANIFESTATION PRÉCÉDENTE ET BUDGET PRÉVISIONNEL :

CHARGES	bilan financier	budget prévisionnel	PRODUITS	bilan financier	budget prévisionnel
Organisation :			Subventions :		
Secrétariat (*)			État		
Droits ligue / fédé			Région		
Sécurité, gendarmerie, signaleurs			Département		
Secours / Médecin			Intercommunalité		
Achat récompenses, prix, primes (*)			Ville		
Location(s) (*)			Autre(s) - À préciser		
Matériel, logistique (*)			Aides fédérales :		
Assurance			Fédération		
Animation, speaker			Ligue		
Arbitrage			Comité départemental		
Charges de personnel ou honoraires			Fonds propres		
Buvette			Entrées spectateurs		
Achats de fournitures non-stockables (eau, énergie...)			Droits d'engagements ou d'inscription		
Autre(s) - À préciser			Recette produits destinés à la revente (buvette...)		
Communication :			Partenaires privés :		
Insertion presse			-		
Affichage, dépliant, etc. (dont frais postaux)			-		
Publicité			-		
Objets promotionnels			-		
Autre(s) - À préciser			-		
Restauration			-		
Restauration des compétiteurs			Autre(s) :		
Restauration des bénévoles et organisateurs			-		
Autre(s) - À préciser			-		
Réception			-		
Hébergement			-		
Déplacements			-		
Autre(s) - À préciser			-		
TOTAL I			TOTAL I		
Valorisation du bénévolat			Valorisation du bénévolat		
Mise à disposition gratuite des biens et services ¹			Mise à disposition gratuite des biens et services ¹		
TOTAL II			TOTAL II		
TOTAL I + II			TOTAL I + II		

À _____, le _____,

Je soussigné(e), _____, Président(e) de l'association,

certifie conformes les informations portées dans ce dossier et certifie avoir lu les informations RGPD en page 1 et les informations importantes indiquées en page 2.

Toute fausse déclaration pourra entraîner l'annulation de la subvention.

LE (OU LA) PRÉSIDENT(E)
(nom en lettres capitales et signature)